

Assemblée Générale du 16 septembre 2020

Compte rendu

Cette année, l'assemblée générale a dû se tenir dans des conditions particulières compte tenu des contraintes liées aux mesures sanitaires décrétées à cause de la pandémie de COVID19. Initialement prévue au 25 mars 2020, elle a été plusieurs fois reportée. Le bureau a décidé de la date du 16 septembre en acceptant la limitation à 10 participants à cause des contraintes sanitaires. La maison des associations du XIVème ne disposant pas d'une liaison Internet suffisante, nous n'avons pas pu compléter la réunion physique par une réunion en ligne. Au final, six membres du club ont participé physiquement à cette assemblée générale.

Le bureau de l'AG est constitué de Patrick Demaret président, Thierry Mercier secrétaire, Patrice Cadot et Thierry Mercier sont scrutateurs.

Résultats des votes :

103 votants dont 90 votes par correspondance, 7 procurations et 6 votants sur place.

96 bulletins exprimés, 6 bulletins nuls et 1 bulletin blanc

Quitus est donné au président par 96 OUI, 0 NON, 6 Nuls et 1 bulletin blanc.

Le rapport moral et d'activité est approuvé par 96 OUI, 0 NON, 6 Nuls et 1 bulletin blanc.

Le rapport financier est approuvé par 95 OUI, 1 NON, 6 Nuls et 1 bulletin blanc.

Le budget prévisionnel 2020 est adopté par 95 OUI, 1 NON, 6 Nuls et 1 bulletin blanc.

La mise en place d'un tarif jeune (- de 25 ans) à 10 € est adopté par 96 OUI, 0 NON, 6 Nuls et 1 bulletin blanc

Pour les membres du Conseil d'Administration, sont réélus :

- Jean-Yves Gresser (90 Oui, 1 NON et 1 Nul),

- Michel Mikloweit (90 Oui, 0 NON et 1 Nul),

Le président et le trésorier ont présenté rapidement leurs bilans respectifs. Le détail étant exposé de manière très complète dans les documents préparatoires à l'assemblée générale.

Compte tenu de l'assistance limitée, il y a eu peu de débats. Le gros du travail a consisté à recenser et dépouiller les votes par correspondance. Dans les observations accompagnant l'envoi des votes, il faut souligner beaucoup de commentaires très favorables au Florilège. D'autres regrettent l'arrêt de notre participation au festival de Montier en Der et des projections publiques sur grand écran.

Comme chaque année nous constatons et regrettions la baisse des effectifs mais surtout le manque de membres actifs dans les structures du club et l'animation des réunions.

A cause de la pandémie, il n'y a pas eu de réunions physiques depuis mars dernier. En revanche cette situation nous a forcé à passer aux réunions en ligne, que nous avons utilisé régulièrement pour le bureau et le conseil d'administration. Nous prévoyons d'organiser des séances techniques en vidéo conférence ce qui permettra d'y faire participer nos membres en région.

Un gros chantier imprévu vient perturber cet automne. L'association LOREM qui hébergeait les activités du club en Ile de France est expulsée des locaux de la rue des Mariniers et nous devons suivre le mouvement. Une solution de remplacement est en cours d'étude dans le même quartier, mais dans des locaux beaucoup plus petits.

La séance est levée à 21h30

Le secrétaire du SCF, Thierry Mercier

